



Bilan des acquisitions et cessions effectuées par Dijon Métropole Année 2025

Article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il est rappelé que le bilan annuel fait état des acquisitions et des cessions immobilières intervenues au cours de l'année 2025. Ce bilan comprend donc, d'une part, les acquisitions et cessions immobilières décidées par délibérations et définitivement réalisées au cours de l'année 2025, et d'autre part, celles décidées par délibérations des années précédentes mais dont le transfert de propriété est intervenu en 2025, par réalisation des conditions suspensives.

Ce bilan sera annexé au compte administratif 2025.

Au cours de l'année 2025, la Métropole a acquis et cédé différents biens immobiliers dans le cadre de la poursuite de ses actions en faveur du développement économique, de la mise en œuvre de son programme de l'habitat, du développement de ses équipements publics, de l'aménagement urbain et de l'environnement. Les opérations réalisées cette année s'inscrivent dans une stratégie globale articulée autour de plusieurs grandes priorités de politique publique : développement de l'habitat, renouvellement urbain, amélioration des mobilités, transition écologique, gestion cohérente du patrimoine et accompagnement des projets structurants du territoire.

La Métropole a ainsi poursuivi une politique foncière et patrimoniale ambitieuse au service de l'attractivité du territoire, de la transition écologique et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

À travers ses acquisitions, cessions, préemptions et opérations de gestion patrimoniale, la Métropole conserve son rôle stratégique d'aménageur territorial, accompagnant les grandes transformations urbaines, économiques et environnementales à son échelle.

Renouvellement urbain et des grandes transformations métropolitaines

L'année 2025 a été marquée par la poursuite d'une politique foncière volontariste dans les secteurs appelés à connaître des évolutions urbaines majeures.

La Métropole a ainsi poursuivi la constitution de réserves foncières par l'action de l'Établissement Public Foncier Local, principalement dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation métropolitaine n°1 « Entrée Sud », sur les communes de Chenôve et Dijon.

Politique de l'habitat et mixité sociale

Plusieurs préemptions ont ainsi été engagées, sur délégation à l'Établissement Public Foncier Local, afin de permettre le développement de logements locatifs aidés ou d'acquisition-amélioration en partenariat avec les bailleurs sociaux dans le cadre de futures opérations.

Mobilités durables et espace public partagé

Les acquisitions réalisées en 2025 traduisent également la volonté métropolitaine de poursuivre l'amélioration des mobilités et des infrastructures du quotidien.

Plusieurs opérations concernent directement l'aménagement de l'espace public et la préparation de futurs projets favorisant les mobilités douces, les continuités piétonnes et cyclables ainsi que les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

L'acquisition d'une maison située rue de Chenôve s'inscrit notamment dans la perspective de futurs aménagements visant à améliorer les abords des voies et les mobilités sur l'axe sud de la métropole. La création d'une nouvelle aire de covoiturage à Chevigny-Saint-Sauveur participe également à cette stratégie de diversification des modes de déplacement et de réduction de l'impact environnemental des mobilités quotidiennes.

La Métropole a également poursuivi la régularisation foncière d'une emprise de trottoirs dans le domaine public métropolitain,

Gestion responsable du patrimoine métropolitain

Enfin, Dijon Métropole a poursuivi une gestion active et pragmatique de son patrimoine foncier et immobilier.

Certaines opérations ont permis de régulariser des situations foncières existantes, d'adapter des emprises aux usages réels du terrain ou de sécuriser juridiquement certains équipements et réseaux.

La cession d'un ancien transformateur électrique devenu sans utilité pour la collectivité s'inscrit dans cette logique d'optimisation patrimoniale et de rationalisation des biens métropolitains.

Les échanges fonciers réalisés rue des Ecayennes participent également à une meilleure cohérence des emprises publiques et privées, tout en permettant la constitution de servitudes nécessaires au fonctionnement des réseaux et des équipements.

A – ACQUISITIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
Une maison d'habitation 13 rue de Chenove 21000 DIJON DIJON Section DL n°67 d'une superficie de 245m²	13 rue de Chenôve 21000 DIJON	12/09/2024	Mme Christiane NICOLARDOT 5 rue de Bourgogne 21560 COUTERNON Monsieur Daniel DIACTORIUS 3 impasse des Tilleuls 21380 SAVIGNY-LE-SEC	270 000 €	Acquisition du bien situé dans le périmètre de l'emplacement réservé n°42 visant à terme l'aménagement des abords des voies en vue de favoriser les mobilités douce sur l'axe sud de la métropole.
Une aire de covoiturage CHEVIGNY-SAINT- SAUVEUR Section ZE n°234,-250,- 251 et 252 d'une superficie totale de 1669m²	Boulevard de l'Europe CHEVIGNY-SAINT- SAUVEUR	19/06/2025	Commune de CHEVIGNY- SAINT-SAUVEUR	660 €	Création d'une aire de covoiturage
Une emprise foncière en nature de trottoir MAGNY-SUR-TILLE Section AB n°1137 d'une superficie de 44m²	Rue du Marais 21110 MAGNY-SUR- TILLE	19/06/2025	COOP HABITAT BOURGOGNE 69 rue Boucicaut 71100 CHALON SUR SAONE	1 €	Suite à la réalisation du programme immobilier « Cœur de Magny », régularisation des emprises foncières devant revenir au domaine public métropolitain.

B – PRÉEMPTIONS

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Maison libre d'occupation AM n°78 d'une superficie de 453 m ²	36 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE	11/03/25 Délégation à l'EPFL	Mme Evelynne BOULEY 38 Avenue de Spy 21220 GEVREY CHAMBERTIN	225 000 € (dont 15 000€ de frais d'agence)	Préemption du bien situé dans le périmètre de l'OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud »
Maison libre d'occupation AM n°79 d'une superficie de 571 m ²	38 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE	30/05/25 Délégation à l'EPFL	Monsieur et Madame Gilles PETIOT 38 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE	310 000 € (dont 12 700 € de mobilier et 15 000 € de frais d'agence)	Préemption du bien situé dans le périmètre de l'OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud »
Maison et local commercial libres d'occupation AN n°84 d'une superficie de 404 m ²	57 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE	02/12/2025 Délégation à l'EPFL	SCI ADONIS 40 Avenue de la Libération 57160 CHATEL-SAINT- GERMAIN	225 000 € (dont 10 000 € de frais d'agence)	Préemption du bien situé dans le périmètre de l'OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud »
Bâtiment à usage professionnel et commercial libre d'occupation AN n°69 d'une superficie de 353 m ² et AN n°70 d'une superficie de 961m ² soit une superficie totale de 1214m ²	69 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE	09/05/2025 Délégation à l'EPFL	SCI ARNS 4 square du 19 mars 21430 MANLAY	615 000 € (dont 29 520 € de frais d'agence) auquel s'ajoutent 22 140 € de frais de négociation à charge de l'acquéreur	Préemption du bien situé dans le périmètre de l'OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud »
Bâtiment à usage professionnel d'une superficie de 100 m ² présent sur les parcelles AH n°236 d'une superficie de 865 m ² et AH n°307 d'une superficie de 101m ² soit une superficie totale de 966m ²	118 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE	16/09/2025 Délégation à l'EPFL	SCI MYM 118 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE	350 000 €	Préemption du bien situé dans le périmètre de l'OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud »
Maison libre d'occupation DH n°106 d'une superficie de 283 m ² et DH n°107 d'une superficie de m ² soit une superficie totale de 1214m ²	16 rue des Ateliers 21000 DIJON	22/09/2025 Délégation à l'EPFL	Monsieur Philippe BLOQUERE Lieu-dit « Grange de Largillac » 25300 VERRIERES	307 000 € (dont 24 560 € de frais d'agence)	Préemption du bien situé dans le périmètre de l'OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud »
Maison libre d'occupation DH n°126 d'une superficie de 618 m ²	18 rue des Ateliers 21000 DIJON	22/09/2025 Délégation à l'EPFL	Madame Sylvie MARECHAL 8 allée Robert Delavignette 21000 DIJON	256 000 € (dont 20 480 € de frais d'agence)	Préemption du bien situé dans le périmètre de l'OAP métropolitaine 1 « Entrée Sud »
5 maisons d'habitation dont trois sont louées et deux sont libres d'occupation DS n°554 d'une superficie de 1353m ²	5 passage Jacques Brel 21000 DIJON	26/08/2025 Délégation à l'EPFL	SCI APPROVERT 3b CHEMIN DES Jossets 21121 AHUY	1 345 000 € (dont 50 000 € de mobilier et 30 000 € de frais d'agence)	Affectation à usage de logements locatifs aidés dans le but de développer l'offre en logements à loyer modéré
Propriété bâtie à usage d'habitation BM n°25 d'une superficie de 349m ²	43 rue Joseph Garnier 21000 DIJON	04/04/2025 Délégation à l'EPFL	M. Dominique DURAND 32 rue Saint-Exupéry 21160 COUCHEY M. Emmanuel DURAND 11 rue de Dijon 21490 RUFFEY-LES- ECHIREY Mme Marie-Elise DURAND 10 Grande Rue 21490 CLENAY	170 000 € (dont 10 000 € de frais d'agence)	Réalisation d'une opération de construction d'habitat locatif visant à développer et diversifier l'offre en logements à loyer modéré

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Maison d'habitation avec dépendance libre d'occupation, d'une surface habitable de 102 m ² AP n°179 d'une superficie de 357m ²	10 rue Edme Verniquet 21000 DIJON	11/03/2025 Délégation à l'EPFL	Mme Malika BULFONI 9 ROUTE DE dijon 71310 La Racineuse Monsieur Angelo BULFONI 31 rue Balzac 21000 DIJON M. Vittorio BULFONI 44 rue du 26 ^{ème} Dragons 21000 DIJON Mme Isabelle BULFONI 6 bis rue des Grands Champs 21121 FONTAINE-LES- DIJON Mme Emmanuelle FERTAT 22 rue de la Combe 21220 MOREY SAINT- DENIS M. Jérôme FERTAT 20 rue du Grisard 69800 SAINT-PRIEST	245 000 € (dont 11 800 € de frais d'agence)	Maîtrise foncière dans le cadre de la réalisation d'un aménagement d'ensemble et d'un projet de reconversion cohérent
Maison d'habitation libre d'occupation, d'une surface habitable de 76 m ² AP n°421 d'une superficie de 596 m ²	10 rue Guy de Maupassant	11/03/2025 Délégation à l'EPFL	Fondation « Apprentis d'Auteuil » 40 rue Jean de la Fontaine 75016 PARIS	200 000 € (dont 10 000 € de frais d'agence)	Maîtrise foncière dans le cadre de la réalisation d'un aménagement d'ensemble et d'un projet de reconversion cohérent
Maison d'habitation libre d'occupation, d'une surface habitable de m ² AP n°392 d'une superficie de 271 m ²	12 A rue Guy de Maupassant	24/09/2025 Délégation à l'EPFL	M. Jacky AUDIFFRED 12 A rue Guy de Maupassant 21000 DIJON M. Benjamin AUDIFFRED 25 rue le Notre 21000 DIJON M. Baptiste AUDIFFRED 4 CHEMIN DES Montants 21310 MAGNY-SAINT- MEDARD Mme Marie-Christine FAIVRE 16 rue Jean de Loisy 21310 ARCEAU	147 600 €	Maîtrise foncière dans le cadre de la réalisation d'un aménagement d'ensemble et d'un projet de reconversion cohérent
Une bande de terrain non-bâtie AD n°269 d'une superficie de 12 m ²	Lieu-dit « Fort de Sennecey » 21800 SENNECEY LES DIJON	24/07/2025 Délégation à l'EPFL	Sci PAM 15 rue du Château 21000 DIJON	1 €	Maîtrise foncière dans le cadre de la réalisation du projet dénommé « Fort de Sennecey », destiné à la réalisation d'une opération résidentielle ou mixte avec un objectif de construction de 80 logements dont 35% en accession abordable et 15% en logements à loyer modéré
Propriété bâtie à usage d'habitation et professionnel libre d'occupation, AD n°289 de 57 m ² , AD n°291 de 65 m ² , AD n°293 de 269 m ² , et AD n°295 de 1697 m ² d'une superficie totale de 2 088 m ²	7 route nationale 5 Lieu-dit « Prés aux Moines» 21800 SENNECEY LES DIJON	24/07/2025 Délégation à l'EPFL	M. Olivier ROBLET 2 rue de la Vigne au Prieur 21110 TART-LE-HAUT M. Raphael ROBLET 27 rue de Villeneuve 21350 THOREY-SOUS- CHARNY M. Stéphane ROBLET 16 bis route de Dijon 21270 VONGES M. Jérôme ROBLET 7 route Nationale 5 21800 SENNECEY-LES- DIJON	110 000 €	Maîtrise foncière dans le cadre de la réalisation du projet dénommé « Fort de Sennecey », destiné à la réalisation d'une opération résidentielle ou mixte avec un objectif de construction de 80 logements dont 35% en accession abordable et 15% en logements à loyer modéré

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
			M. Matthieu CARDOSO 29 A rue de Bourgogne 21000 Dijon Mme Catherine CARDOSO 35 rue Parmentier 21000 Dijon		

C – DROIT DE PRIORITE

NEANT

D – CESSIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
Ancien transformateur électrique désaffecté	46B rue Nicolas Bornier 21000 DIJON BW n°316	19/06/2025	M. DELABIE et Mme DESCAMPS 48 rue Nicolas Bornier 21000 DIJON	650 €	La Métropole a cédé aux riverains qui en ont fait la demande, l'acquisition d'un bâtiment anciennement à usage de transformateur électrique qui lui revenait par transfert de compétence et dont elle n'avait pas l'utilité.

E – ECHANGES

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cessionnaire	Prix	Objet
Cédé : parcelles DZ n°190, 191 et 192 Reçu : parcelles DZ 194 et 198	Lieudit « rente de Giron » (rue des Ecayennes)	21/03/2024	M. Jérôme VOSSOT 43 rue des Ecayennes 21000 DIJON	Sans soulte (186 € de part et d'autre)	Régularisations d'emprises foncières par rapport aux éléments bâtis et non bâtis existants Constitution d'une servitude de passage de réseaux

F – AVENANT BAIL EMPHYTEOTIQUE

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Preneur	Prix	Objet
DZ n°190, 191 et 192	Lieudit « rente de Giron » (rue des Ecayennes)	21/03/2024	Chambre départementale d'agriculture	Gratuit	Avenant portant sur la dénomination des nouvelles parcelles suite à division sans changement sur le fond du contrat